

Publiée le 16.11.2023

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 014-200065589-20231109-2023_146-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Frénoville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Jean-Pierre QUILLET (suppléant de Laurent DECLERCK), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (arrivée à 19h12), M. Stéphane CASTEL (arrivé à 19h12), Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER (arrivé à 19h12), Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Martine JULIEN (suppléante de Patricia LECOMTE), MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Gilbert GEMY (pouvoir à Lydie MAIGRET), Eric DUVAL (pouvoir à Michel CRUCHON), Laurent DECLERCK, William HERFORT et Mme Patricia LECOMTE.

Secrétaire de séance : M. Stéphane AMILCAR

Date de convocation :
31.10.2023
Date d'affichage
31.10.2023

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 33
Titulaires 31
Suppléants 2
Pouvoirs 2
Votants 35
19h12 Arrivée titulaires +3
Votants 38

Quorum 20

Délibération n° 2023 / 146

Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Définition de l'intérêt communautaire suite à la prise de compétence « Action sociale d'intérêt communautaire »

Par délibération en date du 22 juin 2023, le Conseil communautaire a acté la prise de compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » afin de pouvoir participer financièrement au poste mutualisé d'intervenant social à la gendarmerie de Falaise. L'arrêté préfectoral correspondant ayant été pris le 26 octobre 2023, il convient de délibérer sur la définition de l'intérêt communautaire.

Il est proposé la formulation suivante : « est d'intérêt communautaire exclusivement l'action de participation financière au poste mutualisé d'intervenant social en gendarmerie ».

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL-BCCLI-23-023 du 26 octobre 2023 modifiant les statuts de la communauté de communes Val ès dunes,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Définit l'intérêt communautaire de la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » de la manière suivante :

« Est d'intérêt communautaire exclusivement l'action de participation financière au poste mutualisé d'intervenant social en gendarmerie »

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Stéphane AMILCAR

Le Président,
Philippe PESQUEREL

